

Date de mise en ligne : 03/05/2023

Auteur : Mme le Maire de Romagné, Cécile PARLOT

Conseil municipal du 28/04/2023	
Conseillers :	
En exercice :	19
Présents :	12
Votants :	18 (6 pouvoirs)

- **2023/04-092 - Résultat du marché de maîtrise d'œuvre urbaine et opérationnelle pour la création d'une parcelle d'habitat et commerciale**

⇒ Le conseil municipal retient l'offre de la société TECAM, comme mandataire d'un groupement de maîtrise d'œuvre en vue de la création d'une zone d'habitat et commerciale sur la parcelle C1714 ; seule la tranche ferme est retenue pour un montant de 9000 € HT. Approbation de la délibération à l'unanimité, par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

- **2023/04-093 - Programme de voirie 2023 - devis**

⇒ Le Conseil municipal retient le devis de la société Beaumont TP pour la réalisation du programme de voirie 2023 (montant prévisionnel à 46 783,87 € TTC). Approbation de la délibération à l'unanimité, par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

- **2023/04-094 - Elargissement de la régie photocopies de la mairie aux locations de salles communales et concessions**

⇒ Approbation de l'élargissement de la régie photocopies de la mairie, aux locations de salles et aux concessions. Approbation de la délibération à l'unanimité, par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

- **2023/04-095 - Ecoles privées extérieures – participation de Romagné aux frais de fonctionnement pour un enfant romagnéen scolarisé à Saint Hilaire des Landes**

⇒ Refus de participation aux charges de fonctionnement pour un enfant romagnéen, scolarisé en maternel à l'école privée Ste Anne de Saint Hilaire des Landes (capacité d'accueil de l'école publique de Romagné suffisante). Approbation de la délibération à l'unanimité, par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

Fait à Romagné le 03/05/2023

Le Maire



Cécile PARLOT